

Mission Port de la Lune

LA COMMISSION UNESCO
PASSE À L'ACTION



COLLÈGE-LYCÉE
LIVRET-ENSEIGNANT



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bordeaux, Port de la Lune
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

BORDEAUX



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PROJET	1
• Un projet à composer autour de « Bordeaux, port de la Lune ».....	1
• Les liens avec les programmes	3
L'UNESCO ET LE PATRIMOINE MONDIAL	4
• C'est quoi ?	6
• Comment ça fonctionne ?.....	8
• À bas les idées reçues	8
LE BIEN « BORDEAUX, PORT DE LA LUNE »	9
PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR THÉMATIQUE ASSOCIÉE	12
• Les lieux à visiter	12
▶ Le Musée d'Aquitaine.....	12
▶ Le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux.....	12
▶ Le Musée des Arts Décoratifs et du Design	13
▶ Le CAPC.....	13
▶ Le Musée national des Douanes.....	13/14
▶ Les parcours en ville / Le service d'animation de l'architecture et du patrimoine.....	14
▶ Le Musée de l'Histoire Maritime de Bordeaux.....	14
• Les lieux en ligne	14
▶ Les Archives de Bordeaux Métropole	14
▶ La bibliothèque de Bordeaux	15
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAFIE	16
INFOS PRATIQUES & CONTACTS	16

PRÉSENTATION DU PROJET

UN PROJET À COMPOSER AUTOUR DE « BORDEAUX, PORT DE LA LUNE »

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Découvrir le patrimoine mondial à travers l'exemple bordelais « Bordeaux, port de la Lune »
- Développer son esprit critique : qu'est-ce qui fait patrimoine ?
- Débattre, justifier, prendre position, émettre un avis
- Découvrir les établissements culturels et le patrimoine bordelais à travers ce fil rouge du port de la Lune
- Favoriser l'implication des élèves par une mise en situation

Retrouvez tous les éléments du projet sur le padlet dédié, ici :

https://padlet.com/CIAPBPM/mission_port_de_la_lune

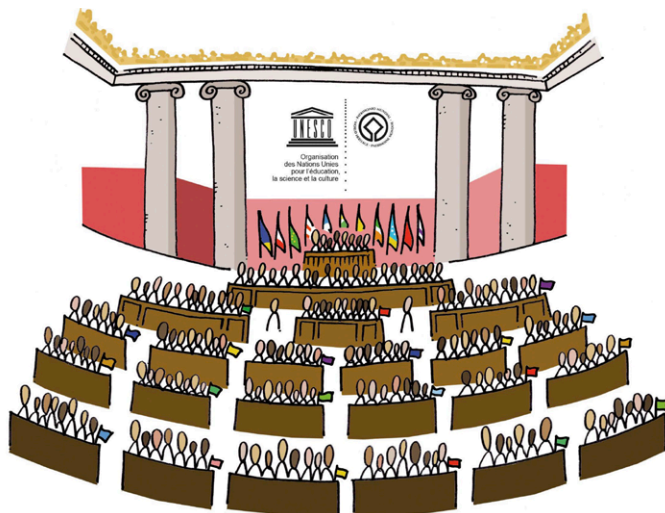
UNE COMMISSION FICTIVE DU PATRIMOINE MONDIAL INCARNÉE

Les élèves incarnent une commission d'experts du patrimoine mondial en charge de préciser les éléments répondant aux critères d'inscription du Bien « Bordeaux, port de la Lune » au patrimoine mondial. Ils mèneront leur enquête pour en peaufiner les composants et œuvrer à la perpétuelle amélioration d'un Bien, de sa connaissance et de sa valorisation !

Ils devront pour cela comprendre les raisons de l'inscription et se déplacer in situ pour découvrir les établissements culturels ainsi que la ville, et s'y renseigner.

Un « livret d'enquête de la commission » les guidera dans les sites et les aidera à observer, se questionner, et affiner les attributs de la valeur universelle exceptionnelle.

Ce principe favorise leur engagement dans l'action, les met en situation et les accompagne dans leurs réflexions.



LES OUTILS À DISPOSITION – LE DÉROULÉ

Le projet se décompose en plusieurs éléments que l'enseignant imbrique à sa guise, donnant ainsi l'ampleur qu'il veut au projet. D'une 1/2 journée à plusieurs journées, tout est possible.

- **Des visites d'établissements culturels** présentant un angle de l'inscription par l'UNESCO. Ces visites sont à réaliser à l'aide du « livret d'enquête de la commission », qui accompagne les élèves pour observer les œuvres et les guider dans leur réflexion. À l'issue de chaque visite, les élèves représentant la commission pourront compléter un « compte-rendu de séance » les aidant à poser les composantes importantes. Plusieurs thèmes en lien avec le Bien UNESCO les aideront à s'y retrouver au sein de chaque établissement et parcours :

- Architecture et urbanisme à travers les âges
- Le port et la Garonne
- Commerce et denrées
- L'esclavage
- Habitat et mode de vie au XVIII^e siècle
- Les échanges intellectuels autour des Lumières
La liste des établissements et leur thématique est à consulter en p.12.

- **Des parcours en ville** permettent d'étudier les traces des différentes thématiques et époques qui ont valu à Bordeaux, Port de la lune, son inscription au patrimoine mondial, mais aussi d'évaluer l'évolution des paysages jusqu'à nos jours. Deux parcours sont proposés, dans le centre et vers les Chartrons, reliant au passage les musées à visiter. Le compte-rendu de séance s'applique également à l'issue du parcours.

- **Des ressources complémentaires en ligne**, à exploiter en classe en complément. La liste de ces ressources est à consulter en page 14.

La somme de tous ces éléments leur permettra d'étoffer leur réflexion pour émettre un avis commun final.

EN PRATIQUE

- ➔ **Établissez votre parcours en choisissant les établissements à visiter** en autonomie et réservez votre venue auprès de chacun. Imprimez la partie du « livret d'enquête de la commission » adéquate pour chaque élève, ainsi que les feuilles des comptes-rendus de séances (ou contactez-nous pour que nous le fassions).
- ➔ **Choisissez un parcours à effectuer en ville.** Imprimez la partie du « livret d'enquête de la commission » adéquate pour chaque élève, ainsi que le compte-rendu de séance (ou contactez-nous pour que nous le fassions. cf Infos pratiques/Service pilote).
- ➔ **Choisissez les ressources à étudier** en classe avec les élèves.
- ➔ **Finalisez le projet en organisant un échange** construit avec les élèves afin que leur commission rende leur rapport final d'expertise.

LES LIENS AVEC LES PROGRAMMES

SOCLE COMMUN

Domaine 1, comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.

Domaine 2, les méthodes et outils pour apprendre : rechercher et traiter l'information.

Domaine 3, la formation de la personne et du citoyen : rencontrer des œuvres, analyser leur langage et créer des liens entre dimension sensible et dimension rationnelle, exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement.

Domaine 5, les représentations du monde et de l'activité humaine : découvrir son patrimoine de proximité grâce à des œuvres et des documents sources, se repérer dans un site patrimonial.

Parcours élève : l'étude de ce document s'inscrit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève.

CYCLE 4

HISTOIRE

Classe de 5^e / Thème 2

Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècle)

Classe de 4^e / Thème 1

Le XVIII^e siècle, expansions, Lumières et révolutions

Classe de 4^e / Thème 2

L'Europe et le monde au XIX^e siècle

Classe de 4^e / Thème 3

Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

Classe de 3^e / Thème 2

Le monde depuis 1945

HISTOIRE DES ARTS

Décrire une œuvre, l'associer à une époque et en proposer une analyse critique, rendre compte de la visite d'un lieu de conservation et de diffusion artistique et patrimoniale.

LYCÉE

HISTOIRE

Classe de Seconde / Thème 1

Le monde méditerranéen, empreintes de l'Antiquité et du Moyen Age.

Classe de Seconde / Thème 4

Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles

Classe de Première

Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale)

HISTOIRE DES ARTS

Construction d'une culture littéraire et artistique.

RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS EN LIEN AVEC LE PROJET

Livret pour les élèves, liens vers les établissements ressources, documents à exploiter en classe (cartographie, vidéos expliquant l'UNESCO et le patrimoine mondial...) : https://padlet.com/CIAPBPM/mission_port_de_la_lune

L'UNESCO ET LE PATRIMOINE MONDIAL

Pour vous aider à lancer le projet avec vos élèves, voici quelques éléments pour mieux les imprégner et les aider dans leur compréhension de ce qu'est le patrimoine mondial.

Retrouvez aussi le *Petit illustré du patrimoine mondial* interactif en ligne, extrêmement bien fait : www.assoFrance-patrimoinemondial.org/actualites/telechargez-le-petit-illustre-du-patrimoine-mondial/

C'EST QUOI ?

L'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

Créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale en 1945, cette nouvelle organisation internationale devait enraciner la « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » et, ce faisant, prévenir le déclenchement d'une autre guerre mondiale.

L'UNESCO cherche ainsi à **instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture.**

Plusieurs objectifs et priorités ont été définies dont, entre autres, **réduire la pauvreté**, les inégalités et la faim dans le monde, lutter contre les changements climatiques et œuvrer au développement durable, travailler à l'égalité des sexes, aider à l'accès à l'éducation, favoriser l'innovation et les partenariats pour la pleine réalisation de ces missions.

Aujourd'hui, ce sont presque 200 états membres.

 **Vidéo de présentation de l'UNESCO et ses objectifs en 2min40 :**
[UNESCO : Laboratoire d'idées, laboratoire de changements](#)

LE PATRIMOINE MONDIAL



En 1972 est créée la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Elle fait suite à la coopération internationale qui s'est mise en place dans les années

1960 pour sauver le temple d'Abou Simbel en Égypte, menacé par la construction d'un barrage. La prise de conscience d'un patrimoine ayant une importance pour l'ensemble de l'humanité était née.

L'objectif de cette convention est d'identifier, protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Elle fixe ainsi les devoirs des États signataires qui s'engagent à préserver les sites de leur territoire et encourage à mettre en place des actions de sensibilisation pour le public.

Ce n'est donc pas l'UNESCO qui impose une protection et une réglementation spécifique pour protéger le patrimoine : elle incite les États et les Biens à mettre en place le système de protection nécessaire à partir des réglementations en vigueur dans le pays. En France, l'attirail législatif à disposition se compose d'éléments concernant les monuments (c'est la réglementation sur les Monuments Historiques), ou les ensembles, qu'ils soient en ville ou à la campagne (comme le Plan Local d'Urbanisme -ou PLU- qui fixe les règles d'aménagement et de construction d'un territoire ; ou encore le système de protection des Sites Patrimoniaux Remarquables qui vise à protéger et mettre en valeur des ensembles patrimoniaux).

La typologie des Biens de la Liste du patrimoine mondial ainsi que les périmètres des Biens n'ont cessé de s'élargir : de simples sites monumentaux et naturels, les inscriptions concernent désormais également des sites de patrimoine moderne ou industriel, des Biens transnationaux, ou encore des paysages culturels.

La notion de patrimoine mondial est ainsi en perpétuelle évolution.

Un Bien n'est d'ailleurs jamais inscrit de manière définitive. Il peut être placé sur la Liste du patrimoine en péril, ou être retiré du patrimoine mondial si sa valeur universelle et exceptionnelle a disparu sous l'effet d'action humaine ou de catastrophe naturelle. L'effort des États signataires doit être permanent et constamment guider les réflexions d'évolution.



Illustration extraite du Petit illustré du patrimoine mondial © Olivier Sampson /ABFPM

 [Le patrimoine mondial expliqué, 2 min :](https://www.youtube.com/watch?v=FxjxQreqm0k&t=128s)
<https://www.youtube.com/watch?v=FxjxQreqm0k&t=128s>

LA « VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE » (V.U.E.)

La notion de « **valeur universelle exceptionnelle** » (dite V.U.E.) est ce qui justifie l'inscription d'un Bien sur la liste du patrimoine mondial.

Il faut ainsi :

- représenter une (ou des) facette(s) de l'histoire de l'humanité, qui constitue(nt) un lien avec d'autres sites dans le monde, traduisant ainsi des éléments communs de civilisation.
- que les traces matérielles incarnant cette histoire commune, architectures ou paysages, soient elles-mêmes exceptionnelles (par la quantité préservée, ou encore l'état de conservation par exemple)

Pour s'assurer que le Bien proposé illustre cette valeur universelle exceptionnelle, **une série de 10 critères a été établie par l'UNESCO ; au moins l'un d'eux doit être rempli et justifié**, mais aussi mis en regard dans un cadre mondial en le comparant à d'autres sites.

« Le but de la Convention n'est pas d'assurer la protection de tous les Biens de grand intérêt, importance ou valeur, mais seulement d'une liste sélectionnée des plus exceptionnels d'entre eux du point de vue international »

Source : Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention

Cette V.U.E. repose également sur les conditions d'intégrité et d'authenticité.

L'intégrité est liée à l'état du Bien. Cependant, tous les Biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont loin d'être complets et parvenus jusqu'à nous dans un état de parfaite intégrité par manque d'entretien ou à cause des évolutions qui ont pu les dénaturer. C'est pourquoi l'intégrité se définit plutôt comme une quantité non exhaustive d'éléments permettant la transmission de l'ensemble des valeurs portées par le Bien, en bonne conservation ou non. Charge aux générations en cours et à venir de les valoriser.

L'authenticité est une notion également relative qui renvoie bien souvent à l'état d'origine dans nos sociétés occidentales. Cette notion est à réviser, les évolutions d'un Bien à travers les âges étant aussi révélatrices de son histoire et de celui de l'humanité, et méritent donc considération. L'UNESCO tient ainsi compte depuis 1994 du caractère relatif de cette notion pour l'apprécier dans un contexte plus large.

Les 10 critères définis par L'UNESCO

En vert, les critères remplis par le Bien Bordeaux, port de la Lune

- 01** • Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.
- 02** • Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- 03** • Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.
- 04** • Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine.
- 05** • Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.
- 06** • Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle
(Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).
- 07** • Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.
- 08** • Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.
- 09** • Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.
- 10** • Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le patrimoine mondial se gère à différents niveaux, du mondial au local. Voici quelques repères des différentes instances pour y voir clair (la liste n'est pas exhaustive).

AU PLAN MONDIAL : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

L'**Assemblée générale** est composée de représentants de tous les États parties à la Convention du patrimoine mondial. Elle se réunit tous les deux ans, notamment pour élire le Comité du patrimoine mondial et définir les contributions financières de chacun.

Le **Comité du patrimoine mondial** est réellement l'organe de mise en œuvre de la Convention. Il est composé de représentants de 21 États parties élus par l'Assemblée générale et se réunit une fois par an. C'est à lui de décider si un site est accepté pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il examine les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et demande aux États parties de prendre des mesures lorsque les sites ne sont pas correctement gérés. Il décide également de l'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril et de leur retrait de cette Liste. Enfin, il détermine l'utilisation du Fonds du patrimoine mondial et alloue l'assistance financière.

AU PLAN LOCAL : UN RELAIS NATIONAL ET UN SUIVI LOCAL ACCRU

L'UNESCO demande un engagement local pour le suivi du Bien, au niveau national et local. L'Etat français dispose ainsi de services dédiés au sein des ministères concernés, véritables liens avec les instances internationales et chef d'orchestre des Biens inscrits en France et de leurs gestionnaires. Au niveau local, les gestionnaires doivent mettre en place un plan de gestion et une commission locale pour le suivi du Bien.

Le plan de gestion est la feuille de route pour gérer le Bien, le préserver, le faire évoluer et le valoriser. Il définit le Bien, son périmètre, précise les raisons de son inscription, mais en expose surtout une stratégie de projet globale. Il est assorti d'un plan d'actions sur plusieurs années permettant de mettre en synergie tous les acteurs concernés, et ils sont nombreux !

À BAS LES IDÉES REÇUES

L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL N'EST PAS UN LABEL

C'est un engagement pris par les candidats pour la protection et la valorisation, en accord avec les valeurs de l'UNESCO. Une inscription à l'UNESCO n'assure aucune ressource financière. L'assistance financière ne peut être sollicitée que dans des cas bien particuliers, comme celui de l'aide d'urgence en cas de conflits armés, catastrophes d'origine naturelle ou humaine... Bordeaux n'a par exemple jamais bénéficié d'aide financière de l'UNESCO.

GÉRER UN BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL NE VEUT PAS DIRE LE METTRE SOUS CLOCHE

Tout l'enjeu est de le faire vivre, le partager et faire en sorte que son évolution s'effectue en respectant la valeur universelle exceptionnelle du Bien.



Illustration extraite du Petit illustré du patrimoine mondial © Olivier Sampson /ABFPM

LE BIEN " BORDEAUX, PORT DE LA LUNE "

SA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE : LES RAISONS ET CRITÈRES DE L'INSCRIPTION



Vue d'une partie du port et des quais de Bordeaux dits des Chartrons et de Bacalan, Pierre Lacour, 1804, huile sur toile, Musée des Beaux-Arts de Bordeaux
© F.Deval, Mairie de Bordeaux

La déclaration de valeur universelle et exceptionnelle établie au moment de l'inscription précise en quoi Bordeaux, port de la Lune répond à deux critères en particulier.

CRITÈRE 02 ●

Bordeaux, port de la Lune constitue un **témoignage exceptionnel d'un échange d'influences sur plus de 2 000 ans.**

Ces échanges ont apporté à cette ville cosmopolite, à l'époque des Lumières, une prospérité sans équivalent qui lui a offert une transformation urbaine et architecturale exceptionnelle, poursuivie au XIX^e siècle et jusqu'à nos jours. **Les différentes phases de la construction et du développement de la ville portuaire sont lisibles dans son plan urbain,** tout particulièrement les grandes transformations réalisées à partir du début du XVIII^e siècle.

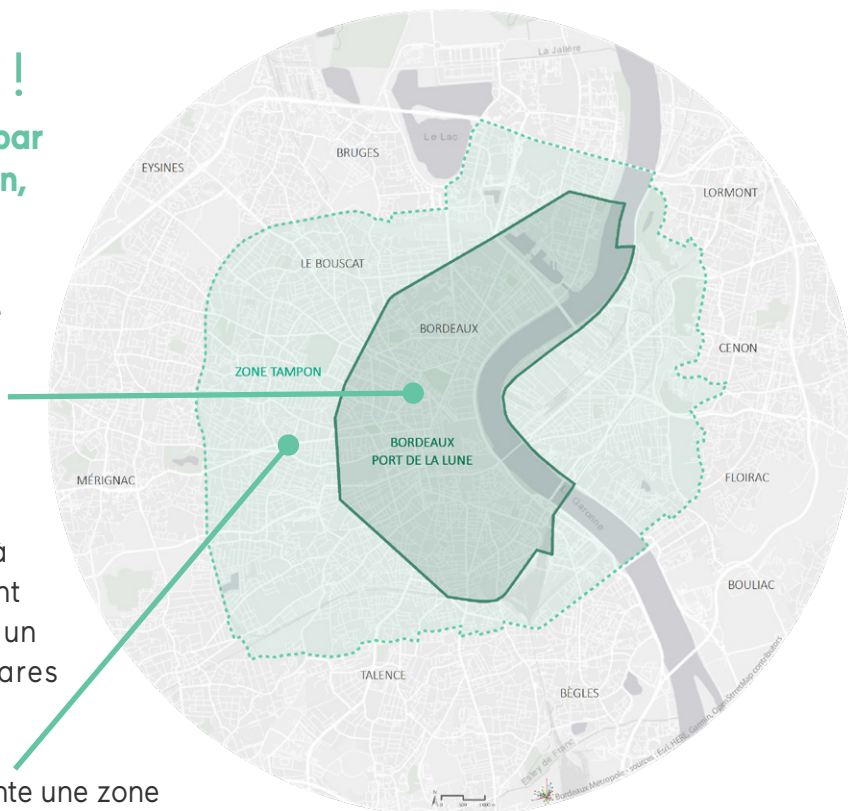
CRITÈRE 04 ●

Bordeaux, port de la Lune **représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel, créé à l'époque des Lumières, dont les valeurs ont perduré jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.** Bordeaux est exceptionnelle au titre de son unité urbaine et architecturale classique et néo-classique, qui n'a connu aucune rupture stylistique pendant plus de deux siècles. Son urbanisme représente le succès des philosophes qui voulaient faire des villes un creuset d'humanisme, d'universalité et de culture. L'importance de son port dans le négoce international depuis plus de deux millénaires n'a d'égale que la renommée de cette capitale mondiale du vin. L'audacieux plan d'urbanisme de la ville, initié au siècle des Lumières, est largement poursuivi au XIX^e siècle et la continuité de son architecture classique et néoclassique qui s'est perpétuée jusqu'au milieu du XX^e siècle accompagne la création de ce remarquable ensemble architectural. Enfin, la participation insigne de Bordeaux au mouvement des idées grâce, notamment, aux **écrivains Montaigne, Montesquieu et Mauriac** lui offre une place tout à fait particulière dans l'histoire culturelle de la France.

LE PÉRIMÈTRE DE L'INSCRIPTION : UN ENSEMBLE CONSIDÉRABLE !

Un Bien est toujours représenté par une zone inscrite, le cœur du Bien, et une zone tampon.

Le **PÉRIMÈTRE INSCRIT** représente une importante partie de Bordeaux (mais non la totalité !) en lien direct avec la Garonne et le développement de son port sur la rive gauche, d'où ce nom « port de la Lune ». Il s'étend globalement du nord des bassins à flot à la gare Saint-Jean en suivant les boulevards. Il représente ainsi un ensemble de plus de 1700 hectares (soit environ 80% de la ville).



© C. Bergot, Bordeaux Métropole

La **ZONE TAMPON** du Bien représente une zone d'attention, où l'on considère que les projets qui y seront menés peuvent impacter le Bien, et mérite ainsi une attention particulière. Cette zone tampon concerne plusieurs villes de la **métropole (Le Bouscat, Lormont, Cenon, Floirac, Bègles, Talence...)**. Par exemple, afin de préserver le Bien d'une surpopulation ou des effets néfastes d'un tourisme de masse, une vision macro doit être envisagée avec les villes voisines pour trouver des solutions efficaces. C'est donc un écosystème large qui doit être pensé.

QUELLE INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ POUR BORDEAUX, PORT DE LA LUNE ?

Les rapports au fleuve et au port sont essentiels dans l'inscription de Bordeaux, port de la Lune. Des traces matérielles témoignent de cette histoire qui se poursuit.

Ainsi dans les dernières étapes de son évolution, le port industriel occupant les quais de Bordeaux a laissé place à une promenade urbaine. Les bateaux de croisières fluviales et maritimes ont remplacé les bateaux de transport de commerce. L'activité portuaire continue d'évoluer et entraîne de nouvelles transformations.

L'intégrité de Bordeaux, port de la Lune a commandé l'intégration dans le périmètre du Bien des bassins à flot qui témoignent de l'extension du port à la fin du XIX^e siècle.

L'authenticité est relative, la préservation des traces matérielles qui témoignent de la valeur universelle et exceptionnelle rendant souvent nécessaires des projets de reconversion architecturale et urbaine correspondant aux usages actuels.

SA GESTION : LA MISSION PATRIMOINE MONDIAL & LE COMITÉ LOCAL UNESCO BORDEAUX (CLUB)

La Ville de Bordeaux et Bordeaux métropole sont les gestionnaires du Bien « Bordeaux, port de la Lune ».

La mission patrimoine mondial est assumée par le service Architecture et patrimoine urbain en projet. Elle assure la conservation du site, le suivi des transformations, la consultation des partenaires et la coordination des services. C'est un travail d'une grande transversalité autour du patrimoine puisqu'elle impacte l'urbanisme, la voirie, les espaces verts, la culture, le tourisme... Dans ce cadre, le service fait également le lien avec l'État qui portera les rapports au Comité du patrimoine mondial. La mission patrimoine mondial a également en charge la rédaction, le suivi et la mise à jour du plan de gestion.

À Bordeaux, ce document est partagé et co-construit afin de favoriser l'implication de tous pour œuvrer à une meilleure connaissance du site (archéologie, histoire, patrimoine...), à sa valorisation par des actions de médiation. Il a été mis à jour en 2021 pour mieux répondre aux enjeux actuels autour de la notion de territoire responsable, de l'évolution urbaine et paysagère, de l'aménagement de l'espace public, mais aussi concernant les réglementations qui régissent le territoire.

Le Comité Local UNESCO Bordeaux (CLUB) est une instance de réflexion et de dialogue autour des projets d'évolution pouvant avoir un effet sur le Bien. Réuni environ une fois par mois, il est composé d'historiens de l'art, d'historiens, d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, et de représentants des institutions, des associations patrimoniales et des quartiers concernés. Il formule un avis sur les projets qui lui sont présentés et peut ainsi proposer des mesures de sauvetage, la réalisation d'études supplémentaires et émettre des réserves et propositions d'amélioration des projets pour être plus en adéquation avec la valeur patrimoniale du site. Son avis est uniquement consultatif et permet d'éclairer les instances décisionnaires composées d'élus et représentants d'institutions.

BORDEAUX, C'EST :

- **+ de 360 monuments historiques**
- **1 site patrimonial remarquable** de 150 ha. encadrant les évolutions du centre historique
- **1 PLU patrimonial** (c'est-à-dire un PLU qui identifie le patrimoine à conserver)

PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR THÉMATIQUE ASSOCIÉE

LES LIEUX À VISITER

LE MUSÉE D'AQUITAINE

Thématique associée : commerce au XVIII^e siècle / esclavage

Le musée d'Aquitaine est un musée d'histoire et de civilisation en plein centre de Bordeaux. Il propose un voyage de 400 000 ans par d'importantes collections qui retracent l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine, de la Préhistoire au XXI^e siècle.

Dans le cadre du projet, le musée propose un focus sur le XVIII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, le port de Bordeaux s'ouvre au monde. La ville est l'une des plus belles du Royaume de France. Elle tire sa puissance du commerce du vin et de ses liens privilégiés avec l'île de Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti. Le travail dans les plantations y est réalisé par des centaines de milliers d'esclaves, emmenés de force d'Afrique.

Trois œuvres mèneront la commission à travers les traces de ce négoce :

- Pierre Lacour, *Portrait des juges et consuls de la Bourse de Bordeaux de l'année 1785-1786*, 1787, Huile sur toile
- Fers d'esclave du XVIII^e siècle
- Fusil de traite, Londres, Barnett, XIX^e siècle

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

Thématique associée : le port de Bordeaux à travers la peinture

Créé en 1801, le musée des Beaux-Arts déploie ses collections sur les deux ailes construites en 1881 par l'architecte Charles Burguet dans les jardins de la mairie de Bordeaux.

Depuis Joseph Vernet, peintre des ports de France de Louis XV, le port de la Lune a souvent été représenté par des artistes de m. Le chef d'œuvre de Pierre Lacour est sans doute l'une des représentations les plus détaillées du port alors à son apogée. Jean-Paul Alaux, l'un de ses élèves, Alfred Smith qui fut influencé par le naturalisme, le cubiste André Lhote et le décorateur Art déco Jean Dupas sont tous nés à Bordeaux. Leurs touches singulières et leurs points de vue sont d'autres témoignages de ce grand port d'estuaire dont l'activité commence à décliner à la fin du XIX^e siècle.

5 œuvres ont été sélectionnées sur cette thématique du port :

- Pierre Lacour père, *Vue d'une partie du port et des quais de Bordeaux dits des Chartrons et de Bacalan*, 1804-1806, Huile sur toile
- Jean-Paul Alaux, *Vue de Bordeaux prise de Floirac*, 1832, Huile sur toile
- Alfred Smith, *Les Quais de Bordeaux*, 1892, Huile sur toile
- André Lhote, *Le Port de Bordeaux*, 1923-1925, Huile sur toile
- Jean Dupas, *La Gloire de Bordeaux*, 1937, Huile sur papier collé sur carton

LE MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS ET DU DESIGN

Thématiques associées : habitat et mode de vie au XVIII^e siècle

Le musée des Arts décoratifs et du Design est installé dans un hôtel particulier construit à la fin du XVIII^e siècle, emblématique de Bordeaux port de la Lune. Ses collections constituent un exemple des arts décoratifs français, en particulier bordelais, des XVIII^e et XIX^e siècles, et un témoignage de l'histoire de Bordeaux. Le parcours propose une découverte des usages, des pratiques et le quotidien d'une riche famille bordelaise de la fin du XVIII^e siècle. Il s'appuie sur des objets et du mobilier témoins des échanges entre Bordeaux et les Isles par l'intermédiaire des matériaux utilisés, mais aussi des nouvelles denrées ayant engendré l'évolution des pratiques sociales. Dans cette visite sont également évoqués les métiers qui résultent de ce commerce, notamment les négociants.

Afin de constituer ce parcours, cinq stations ont été sélectionnées :

- La façade de l'hôtel de Lalande
- Le salon de compagnie
- Dans le salon de compagnie : la table liseuse, placage de bois violette et bois de rose et bronzes dorés, vers 1750, par Pierre Migeon (1696-1758), (don des amis de l'hôtel de Lalande, 2006)
- La salle à manger
- Dans le salon bordelais : le scriban en acajou de Cuba, milieu du XVII^e siècle, (legs Jacques Garrigue, 2012)

LE CAPC

Thématique associée : le port et la Garonne / commerce et denrées

Le musée est installé dans un imposant bâtiment patrimonial situé dans le quartier des Chartrons, à proximité des quais de Garonne, où il dispose de 3 422 m² de surfaces d'exposition. L'Entrepôt Lainé, ancien entrepôt réel de denrées coloniales conçu par l'ingénieur Claude Deschamps en 1824, a été rénové par les architectes Denis Valode et Jean Pistre, en collaboration avec la designer Andrée Putman, entre 1984 et 1990.

Son histoire est directement liée à ce port de la lune par le passé commercial dont il conserve encore des traces éparpillées en ses murs. Mais il s'inscrit dans la contemporanéité par sa réhabilitation et les œuvres qu'il accueille, dont certaines évoquent ce lien avec Bordeaux, son port et l'âme du lieu.

Le parcours invite à découvrir plusieurs éléments :

- Le bâtiment vu de l'extérieur
- Des traces laissées par les ouvriers y ayant travaillé
- *Mud Circles* de Richard Long
- *Sans titre*, 1982 de Georges Rousse (sur les piliers du bâtiment)

LE MUSÉE NATIONAL DES DOUANES

Thématiques associées : le port et la Garonne / échanges commerciaux / unité architecturale et urbaine héritée du siècle des Lumières

Le Musée national des douanes est situé dans l'ancien Hôtel des Fermes du Roy, construit en 1738 en bordure de la Place Royale. Il était la porte d'entrée du port de la Lune puisque les marchandises transportées par bateaux étaient débarquées dans la halle pour y être contrôlées par les commis de la Ferme, ancêtres des douaniers. Unique en France, le musée présente l'histoire de la douane de l'Antiquité à nos jours et propose une redécouverte originale et inattendue de l'Histoire de France à travers l'une de ses plus anciennes administrations.

Ce musée gigogne présente des collections variées (œuvres d'art, archives, espèces naturalisées....) et retrace l'influence des théories économiques, le développement du commerce extérieur ainsi que le travail des agents, la lutte contre la contrebande et les autres missions contemporaines de la douane.

5 stations ont été sélectionnées pour découvrir cet emblème de Bordeaux au XVIII^e siècle :

- Le fronton sculpté côté fleuve
- *Estampe de la Place Royale* par Jean Lattré d'après Jacques Ange Gabriel, 1783
- La maquette de l'Hôtel des Fermes du Roy
- La maquette de l'Aurore, navire négrier
- *L'Apperçu de la balance du commerce de la France en 1789*

LES PARCOURS EN VILLE / LE SERVICE D'ANIMATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Thématiques associées : *architecture, urbanisme à travers les âges, port, commerce, échanges intellectuels*

Chacun des parcours proposés dans le cadre du projet évoquent les différentes facettes de l'inscription à l'UNESCO. Ils sont les liants entre les visites de musées et indispensables pour comprendre le Bien Bordeaux port de la Lune, qui est une zone urbaine. Ils sont proposés par le Service d'animation de l'architecture et du patrimoine, pilote de cette action. La ville bénéficie du label Ville d'Art et d'Histoire et est à ce titre engagée dans la valorisation de son territoire au travers de multiples actions, pour le grand public comme pour les scolaires.

LE MUSÉE DE L'HISTOIRE MARITIME DE BORDEAUX

Thématiques associées : *le port et la Garonne par le prisme de ses navires et liens avec la ville*

Né d'une initiative associative, implanté dans les locaux d'un ancien chai, le musée propose un parcours des quelque 2000 ans d'évolution de vie maritime qui ont façonné la personnalité urbaine de Bordeaux, fait vivre ses populations et façonné une culture d'ouverture au monde. Le musée permet une appropriation en vraie grandeur des thèmes qu'évoquent les collections au travers d'un paysage culturel vivant.

Cinq objets sont sélectionnés dans le parcours proposé :

- Le diorama d'un grand chantier de construction navale des XVII^e/XVIII^e siècles.
- Le panneau sur le tour du monde bouclé par le navire *Le Bordelais* en 1819.
- Les grands voiliers du XIX^e siècle (clippers et cap-horniers).
- Une maquette de gabarre évoquant la navigation fluviale.
- Une photographie des quais rive gauche en 1973.

LES LIEUX EN LIGNE

LES ARCHIVES BORDEAUX MÉTROPOLE

Thématique associée : *architecture et urbanisme à travers les âges par le biais de l'œuvre de Léo Drouyn*

Situées sur la rive droite, les Archives de Bordeaux Métropole collectent, classent, conservent et communiquent les documents produits par Bordeaux Métropole, ainsi que par les communes ayant choisi de mutualiser leurs services d'archives.

Les fonds de la ville de Bordeaux documentent les mutations architecturales de la ville au cours du temps. Parmi eux, les dessins et gravures de l'architecte historien girondin Léo Drouyn (1816-1896) témoignent de la construction de la notion de patrimoine au XIX^e siècle, des profondes transformations de l'espace urbain et de l'intérêt des érudits de l'époque pour le Bordeaux médiéval. Membre de la Commission des monuments historiques de Gironde, Léo Drouyn répertorie les monuments bordelais et dénonce le « vandalisme archéologique » de ses contemporains. A la fin de sa vie, il réalise de grands dessins de la ville et de ses monuments, parfois disparus, comme pour restaurer, en reprenant l'expression de Victor Hugo interpellant les Bordelais, les pages déchirées de leur histoire.

3 dessins et gravure ont été sélectionnés :

- *Bordeaux, fossés de l'Hôtel de ville*, dessin à la plume, 1893, Fi XL B 590
- *Cloître de Saint-André*, dessin à la plume, 1895, Bordeaux Fi XI G 548
- *Fort du Hâ*, héliogravure vers 1895, Bordeaux Fi VIII S 38 REC 45.

À retrouver ici :

<https://archives.bordeaux-metropole.fr/n/mission-port-de-la-lune/n:361>

LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

Thématique associée : les échanges intellectuels autour des Lumières

Au sein du réseau de lecture public bordelais, la bibliothèque Mériadeck est l'une des plus grandes bibliothèques municipales de France (plus d'un million de documents) !

Les collections patrimoniales représentent aujourd'hui un ensemble d'environ 500 000 documents dont les plus précieux sont accessibles sur la bibliothèque numérique **Séléné**.

Un dossier thématique documentant la vie intellectuelle, littéraire et scientifique à Bordeaux au XVIII^e siècle est proposé dans le cadre de ce projet, ainsi qu'une sélection de 4 ensembles de documents en numérisation intégrale (navigation, zoom et téléchargement).

- *Les Annonces, Affiches et Avis divers pour la ville de Bordeaux* : premier journal bordelais, cet hebdomadaire regorge d'informations sur la société du XVIII^e siècle.
- *L'Iris de Guienne* : un mensuel plus axé sur la vie culturelle et politique, entre 1763 et 1773.
- Correspondance manuscrite entre intellectuels des Lumières.
- Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres : lieu d'influence et d'échange d'idées à la fois dans les domaines littéraires et scientifiques, fondé en 1712.

À retrouver ici :

<https://bibliotheque.bordeaux.fr/patrimoine/accueil-des-classes/parcours-mission-port-de-la-lune>

UNE CARTOGRAPHIE BORDELAISE AU REGARD DU PATRIMOINE MONDIAL

Thématiques associées : architecture et urbanisme à travers les âges / le port et la Garonne / Commerce et denrées / habitat et mode de vie au XVIII^e siècle / les échanges intellectuels autour des Lumières

Une cartographie en ligne adaptée aux collégiens et lycéens permet de découvrir certains points de Bordeaux sous le spectre du patrimoine mondial. Un outil non exhaustif à exploiter dans le cadre de la préparation du projet mais aussi avec les élèves pour pousser un peu plus loin l'exploration de la ville -en virtuel-, en complément des parcours.

À retrouver ici :

<https://view.genial.ly/61e83ec3db8673001263c598/interactive-image-bordeaux-port-de-la-lune-en-un-clin-doeil>

Retrouvez tous les éléments du projet sur le padlet dédié, ici :

https://padlet.com/CIAPBPM/mission_port_de_la_lune

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

Bordeaux, France, Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2016, Mairie de Bordeaux

Un petit ouvrage de synthèse sur le Bien Bordeaux, port de la Lune. Retrouvez-y une petite histoire de Bordeaux, comment conjuguer préservation du patrimoine et développement d'une ville.

GRATUIT *sur demande auprès de* mediation.bpm@mairie-bordeaux.fr

<https://whc.unesco.org/fr/list/1256/>

Les pages du patrimoine mondial dédiées à Bordeaux, port de la Lune (description rapide, dossier d'inscription, ...)

Le Petit illustré du patrimoine mondial | Association des Biens Français du Patrimoine Mondial
Livret interactif et illustré expliquant de manière très simple et concrète ce qu'est le patrimoine mondial.
En téléchargement :

<http://www.assoFrance-patrimoinemondial.org/actualites/telechargez-le-petit-illustre-du-patrimoine-mondial/>



Vidéo d'animation « Le patrimoine mondial expliqué » 2 min :

<https://www.youtube.com/watch?v=FxjxQreqm0k&t=128s>

INFOS PRATIQUES & CONTACTS

POUR TOUTES QUESTIONS, IMPRESSION / SERVICE PILOTE

Service d'animation de l'architecture et du patrimoine – Bordeaux Patrimoine Mondial

Bureaux au sein du Musée d'Aquitaine

20 cours Pasteur 33000 Bordeaux

Contact : mediation.bpm@mairie-bordeaux.fr

05 24 99 60 25 / 26

POUR ORGANISER VOS VENUES DANS LES LIEUX À VISITER

Musée d'Aquitaine

20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux
Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h.
Fermé les jours fériés, sauf 14 juillet et 15 août.
Accès tram B, arrêt musée d'Aquitaine

Contact / Accueil des groupes : 05 56 01 51 04



Musée des Beaux-Arts de Bordeaux

20 cours d'Albret, 33000 Bordeaux
Ouvert du mercredi au lundi de 11h à 18h
Accès tramway A & B, arrêt Palais de Justice
ou Hôtel de ville

Contact : 05 56 10 25 25

servicedespublics-mba@mairie-bordeaux.fr



Le Musée des Arts Décoratifs et du Design

39, rue Bouffard, 33000 Bordeaux
Ouvert du mercredi au lundi de 11h à 18h
Accès tramway B - arrêt Gambetta, musée des
Arts décoratifs et du Design ou Hôtel de Ville
Accès tramway A - arrêt Hôtel de Ville

Contact : 05 56 10 14 05

artdeco.publics@mairie-bordeaux.fr



RDC et ailes des communs

Le CAPC

7 rue Ferrère 33000 Bordeaux
Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h (hors
jours fériés) - Fermeture tardive le 2^e mercredi de
chaque mois, jusqu'à 20h

Fermé les lundis et jours fériés

Accès tram B, arrêt CAPC

Accès tram C, arrêt Jardin Public

Contact : 05 56 00 81 50

d.merle@mairie-bordeaux.fr



Le Musée national des Douanes

1 place de la Bourse, 33000 Bordeaux
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
Accès tram C & D, arrêt Place de la Bourse
Contact : 09 702 75 749

mediation@musee-douanes.fr



Le Musée de l'Histoire Maritime

31 rue Borie 33300 Bordeaux
Ouvert tous les jours de 10h à 18h et sur rendez-vous
Accès tram B, arrêt Chartrons

Contact : 05 54 51 06 39

Responsable des médiations : 06 03 00 40 43

contact@museehistoiremaritimedebordeaux.fr

POUR CONTACTER LES SERVICES DES RESSOURCES EN LIGNE

Archives de Bordeaux Métropole

Parvis des Archives - 33100 Bordeaux.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Accès tram A, arrêt Jardin Botanique.

Contact : 05 56 10 20 55 - Possibilité d'ateliers
pédagogiques et visites guidées autour du projet
sur réservation :

service.mediation.archives@bordeaux-metropole.fr



Bibliothèque municipale

85 cours du Maréchal Juin - 33000 Bordeaux
Horaires : Lundi, Jeudi : 13h-19h / Mardi, Mercredi,
Vendredi : 10h-19h / Samedi : 10h -18h /
Dimanches (d'octobre à avril) : 14h-18h

La salle Patrimoine (4^e étage) est ouverte du lundi
au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 13h à 18h

Accès tram A, arrêt Hôtel de Police

Contact : 05 56 10 30 05 - Possibilité

d'ateliers pédagogiques et visites

guidées autour du projet sur réservation :

biblio.patrimoine@mairie-bordeaux.fr





MUSEE
D'AQUITAINE

Musée
des
beaux
arts

mad
musée
des arts décoratifs
et du design
bordeaux

Capc
Musée d'art contemporain
de Bordeaux

Musee
MUSEE NATIONAL DES BEAUX-ARTS

Bibliothèques
Bordeaux

Archives
Bordeaux
Métropole

UNESCO
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bordeaux, Port de la Lune
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MUSÉE
DE L'HISTOIRE
MARITIME
DE BORDEAUX

BORDEAUX
PATRIMOINE
MONDIAL

BORDEAUX
MÉTROPOLE

BORDEAUX